

**02/11/2019**  
**REMISE DE MÉDAILLE**



**REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MADAME MARIE-THÉRÈSE BONNEAU**

**Le Président honoraire Alain Bonneau a tout d'abord remercié Madame Marie-Thérèse Bonneau de lui avoir proposé d'être son parrain pour lui remettre son insigne en présence des sénateurs Annick Billon, Bruno Retailleau, du sénateur honoraire Jean-Claude Merceron, du Président de la Chambre d'Agriculture de la Vendée Joël Limouzin et de ses deux prédécesseurs Christian Aimé et Luc Guyau, du 1er vice-président du Conseil départemental de la Vendée, Marcel Gauducheau représentant le Président Yves Auvinet et de Madame Michèle Peltan, Présidente départementale de la section des membres de l'Ordre National du Mérite.**

**Puis il a retracé le parcours de Marie-Thérèse Bonneau : rapidement, il a présenté l'Ordre National du Mérite et rappelé qu' il avait été créé le 3 décembre 1963 par le Président de la République Charles de Gaulle, à l'initiative du Général Catroux alors grand chancelier pour deux raisons essentielles : revaloriser la Légion d'Honneur, la plus haute distinction française qui récompense les mérites éminents en limitant les contingents et créer un deuxième Ordre national tout en supprimant une quinzaine d'ordres spécialisés et ministériels comme ceux de la France d'outre-mer, le Mérite social,**

commercial, touristique, sportif, militaire, saharien... Ont été conservés comme décorations ministérielles le Mérite agricole, maritime, les Palmes académiques et les Arts et lettres. L'Ordre national du Mérite récompense les mérites distingués et comme la Légion d'Honneur, il comprend trois grades : chevalier, officier et commandeur et deux distinctions Grand' officier et Grand' croix.

*"Marie-Thérèse, vous êtes née à St-Gilles-sur-Vie dans une famille d'agriculteurs qui vous a inculqué entre autre la défense de vos droits et la recherche de l'amélioration constante de votre condition sociale. Vous avez suivi votre scolarité jusqu'au bac à Notre-Dame du Roc à La Roche sur Yon. Dès l'âge de 13 ans et pendant les vacances scolaires, vous occupez chez votre oncle des emplois saisonniers. Vous entrez dans la vie active et obtenez un CDI dans un commerce de vêtements pendant 4 ans puis dans une supérette jusqu'en 1993. Entre-temps, vous rencontrez Gilles et vous vous mariez en 1986. De cette union, naîtront Héléne en 1987, Adrien en 1990 et Léa en 1996. Vous suivez pendant 18 mois une formation qualifiante en agriculture aux Établères à La Roche-sur-Yon afin d'être reconnue comme exploitante agricole et augmenter par là même les quotas laitiers attribués à Gilles qui après des débuts dans le bâtiment a choisi de se reconvertir et reprendre une ferme hors cadre.*

Et c'est là que face à l'administration qui ne vous accordait pas ce que vous étiez en droit d'attendre, vous avez dû faire preuve de toute votre autorité et de votre persuasion pour arriver à vos fins. Vous succédez à votre frère, responsable laitier sur le canton de St-Gilles et êtes amenée à participer et même à témoigner lors du Congrès national de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles à Nancy en 1997 en présence de Luc Guyau. Votre caractère bien trempé et votre détermination sont alors remarqués et vous intégrez dès l'année suivante la Chambre d'agriculture de la Vendée où en 2001, vous êtes élue vice-présidente en charge du dossier Programme des maîtrises de pollution d'origine agricole qui concerne les 6 500 fermes du département. Durant ces deux mandats, vous travaillez étroitement avec Christian Aimé, alors Secrétaire général de la Chambre d'Agriculture. Vos deux présidents ne tarissent pas d'éloges à votre rencontre : « Marie-Thérèse porte haut la place des femmes dans la société tout en étant fière de son métier d'agricultrice. Elle est imprégnée de dignité humaine et elle incarne le syndicalisme agricole porteur de propositions, de constructions de projets et de solutions à apporter sans rester dans la revendication systématique et stérile. Digne de confiance, elle s'appuie sur le triptyque économique, social et environnemental pour une société de progrès maîtrisée par les hommes et les femmes. »

En parallèle de vos responsabilités à la Chambre d'Agriculture et dès 2007, vous êtes élue au bureau de la Fédération nationale des producteurs de lait après l'organisation du Congrès annuel aux Sables d'Olonne. En 2008 vous êtes élue Secrétaire générale adjointe, puis en 2011, Secrétaire générale et enfin en 2014, 1ère Vice-présidente en charge des questions internationales, fonction que vous occupez encore à ce jour. À ce titre, vous avez été auditionnée pendant plus d'une heure et demie par une commission d'enquêtes parlementaire sur les pratiques de la grande distribution et de leurs groupements dans leurs relations commerciales avec les fournisseurs. Et votre Président actuel, Thierry Roquefeuille de remercier sur vos qualités et la grande chance qu'il a de vous avoir à ses côtés : « Marie-Thérèse est une maman et une agricultrice hors du commun avec Gilles, son époux, qui lui est un soutien sans faille, je dirais même son principal supporter et capable de lui lancer des défis ! Depuis dix ans de complicité dans nos responsabilités, nous avons traversé des moments difficiles mais avons su trouver des solutions pour améliorer cette filière laitière si passionnante mais tellement exigeante. Et il y a encore des

défis à poursuivre avec la ferme laitière bas carbone maintenant que nous avons obtenu le label du ministère de la transition écologiste. Bravo chère Marie-Thérèse pour cette distinction et surtout, reste celle que tu es avec tes valeurs et surtout bonne fête à l'issue de la cérémonie...mais là aussi, tu auras assuré comme d'habitude ! »

Au titre de la FNSEA, vous êtes désignée par le Président Jean-Michel Lemétayer conseillère au Conseil économique, social et environnemental où parmi vos 133 pairs, vous êtes à la section thématique, environnement et cadre de vie lors de votre premier mandat de cinq ans puis Présidente du groupe agriculture lors de votre deuxième et dernier mandat en cours.

Vous êtes également Présidente de France Carbone Agri Association qui permet aux agriculteurs de prendre en main des leviers afin d'améliorer eux-mêmes l'empreinte environnementale de leurs exploitations agricoles et vous êtes amenée à de nombreuses interventions auprès des médias.

Chère Marie-Thérèse, voici un bref aperçu de vos nombreuses responsabilités dans le monde agricole qui vous accaparent beaucoup mais ne vous empêchent pas, lorsque vous êtes présente en Vendée, de participer aux activités de votre exploitation comme la traite de vos vaches auprès de votre époux. C'est ce qui vous permet, lors de vos interventions, d'être réaliste et concrète. Vous suivez votre intuition, c'est-à-dire que vous écoutez vos petites voix intérieures qui vous indiquent le bon chemin car vos qualités humaines et syndicales vous attirent de nombreuses marques de sympathie et les sollicitations ne manquent pas. Pragmatique, vous réfléchissez et prenez le temps de juger ce qui est bien pour vous, pour votre famille et pour votre profession.

L'État, par le ministère de l'Agriculture, vous a rendu témoignage en vous nommant Chevalier de la Légion d'Honneur en 2013. Aujourd'hui vous êtes promue par le même ministère directement Officier dans l'Ordre national du Mérite, décoration que je vais avoir le privilège maintenant de vous remettre :"

« Madame Marie-Thérèse Bonneau, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Officier dans l'Ordre national du Mérite »

Rédacteur : Michel Montalétang